



Association Rennaise pour la Maîtrise de l'Energie
dans les Copropriétés

L'énergie la moins chère est celle que l'on ne consomme pas

COMPTE-RENDU DE LA REUNION MENSUELLE **DES ADHERENTS DU 19 OCTOBRE 2016**

Présents : BAFEL Marie – BENOT Christine – BRUNERIE Sylvain – CARLUER Hervé – CHARLES Claude – CHERUEL Annick – DAVID Jacques – DRUY Yves – EDERN Jacques – GAUTIER Joël – GIRARD Dominique – GLIDIC Yann – HIREL Jacques – LE LABOUSSE Antony – LEGRIS Jacques – MARTIN André – MARTIN Marie-France – PAIN Serge – PASCAL Jean – PICARD Laurent – PREHART Roger – QUIGNON Gilles – RAMEL Yolande – RENAUD Gisèle – RICORDEL Marie-José – ROUX Marcelle – TRANQUILLE David – YVET Eliane

Excusés : COBIGO Françoise – DUPRAT Marie-Hélène – YGER Jean-Louis

Le Président, Joël Gautier, souhaite la bienvenue et présente notre intervenant.

INTERVENTION de Benoît CHAUVIN d'ABC (Conseil et Assistance aux Copropriétés dans leur rénovation énergétique de leurs copropriétés) et CHEF de PROJET dans le Centre ancien de Rennes pour Rennes Métropole :

- Vous trouverez ci-joint le **POWER-POINT de présentation** :
 1. Qu'est une AMO (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage) ?
 2. Quelle utilité ?
 3. A quel moment le Syndicat des Copropriétaires a besoin d'une AMO ?
 4. Etc.
- Quelques remarques :
 1. Demande d'un adhérent : où en est la question de la diminution ou suppression de la Taxe Foncière (comme dans certaines villes) pour les Copropriétés en rénovation énergétique :
 - Réponse de Benoît Chauvin : pour l'instant Rennes Métropole ne donne pas son avis et surtout le projet n'est même pas à l'ordre du jour.
 - Joël Gautier indique que l'ARMEC, lors des réunions avec Rennes Métropole, propose, à chaque réunion, la diminution ou la suppression de la Taxe Foncière ou d'Habitation
 2. Demande d'un adhérent : prise en charge de l'assurance DOMMAGE :
 - NON, l'AMO ne prend pas en charge cette assurance
 3. Rennes Métropole met en place le GUICHET UNIQUE
 4. ENJEU de la RENOVATION ENERGETIQUE des Copropriétés :
 - Ce n'est pas le rôle de Rennes Métropole
 - L'opportunité n'est pas bon
 - 20 000 Copropriétés ont besoin de Rénovation Energétique dont 15 % sont dégradées – en 10 ans progression de 38 % de procédures en impayés.

Pour le Bureau : Eliane YVET